

**Communiqué de presse**

**Visite de pré-rentrée dans les établissements scolaires de Colmar**

A la veille de la rentrée, Gilbert MEYER, Maire de Colmar, se rendra dans plusieurs établissements scolaires de la ville où des travaux ont récemment été effectués. Il sera accompagné par Odile UHLRICH-MALLET, adjointe en charge des développements éducatifs et de Daniel RIBER, inspecteur de l'Inspection de l'Education Nationale de Colmar :

**Mercredi 31 août – rendez-vous à 9h**  
**Ecole maternelle Saint-Exupéry – 2 rue de Stockholm**

**Programme des visites :**

- Ecole maternelle Saint-Exupéry – 2 rue de Stockholm
- Groupe scolaire Christian Pfister – 2 rue Geiler
- Ecole élémentaire Jean Macé – 44 route de Neuf-Brisach

**Un point presse sera organisé dans ce dernier établissement pour clôturer le programme (vers 11h30).**

Ce point presse permettra d'échanger sur les principaux enjeux de la compétence municipale :

- Les bâtiments et le matériel

En 2016, la Ville de Colmar aura investi près de 1 million d'euros dans les écoles maternelles et élémentaires (38 établissements). Au-delà de la scolarisation et des enseignements dispensés par l'Education nationale, l'école est également un lieu fondamental de socialisation et d'apprentissage de la vie collective. C'est pourquoi la Ville de Colmar veille à donner aux enfants, ainsi qu'à la communauté enseignante, les **meilleures conditions matérielles**.

**Contact presse :** **Delphine Sivignon**  
+33 (0)3 69 99 56 21  
+33 (0)6 99 02 64 33  
[delphine.sivignon@colmar.fr](mailto:delphine.sivignon@colmar.fr)



- L'accompagnement des élèves et de leurs familles

La Ville de Colmar prend également l'initiative de plusieurs dispositifs destinés à préserver une certaine équité des chances. D'une meilleure nutrition aux outils numériques, de l'accès au sport jusqu'à la sensibilisation au développement durable, sans oublier l'aide à la scolarité des enfants des familles les plus modestes, tous ont pour objectif ultime la **formation de futurs citoyens responsables**.

- Le périscolaire et le Projet Educatif Territorial

Le Projet Educatif Territorial (PEDT) de la Ville de Colmar a été signé en décembre 2015. Intitulé « La citoyenneté au cœur de la ville », il part du principe que l'école est aussi un lieu d'ouverture où les jeunes esprits doivent pouvoir s'éveiller à toutes formes d'apprentissages. C'est justement l'un des objectifs primordiaux du PEDT que de veiller à ce que ces apprentissages soient enrichissants et adaptés aux élèves.

Après une phase d'expérimentation convaincante au dernier trimestre de l'année scolaire 2015-2016, le PEDT sera étendu aux écoles élémentaires du centre-ville et de sa périphérie, ainsi qu'aux écoles élémentaires situées au Nord de la ville au cours de la nouvelle année scolaire.